

LES WEBINAIRES

Protection de l'enfance

L'essentiel
en 1 journée
sans se
déplacer !

SÉMINAIRES DE FORMATION À DISTANCE D'UNE JOURNÉE
(VIA ZOOM)

PROGRAMME
2022-2023

PRÉSENTATION

Lors de la crise sanitaire, l'École de la Protection de l'Enfance a organisé des webinaires à destination des professionnels de la protection de l'enfance du fait d'une conjoncture bien spécifique. Cependant, les retours des participants ont montré combien ils répondaient à des besoins de formation réels. Par ailleurs, le dispositif "distanciel" a été reconnu par l'ensemble des participants comme un facilitateur pour l'accès à la formation (disponibilité immédiate, inscription possible en dernière minute, absence de déplacement, "replay" du webinaire,...) notamment pour des professionnels des territoires ultramarins (mais pas seulement).

L'École de La Protection de L'enfance propose donc à nouveau en 2022 - 2023 ces webinaires et va progressivement étoffer cette offre afin de répondre à des besoins plus spécifiques. Cette offre de webinaires d'une journée s'inscrit en complément de son cursus de formation pour les cadres et de ses séminaires thématiques en "présentiel". Les formateurs ont été choisis pour leur expertise de terrain reconnue et leur expérience d'enseignement.

PUBLIC : professionnels du secteur public ou privé dont la mission est en lien avec l'enfance en danger, la protection de l'enfance, les droits de l'enfant, le soutien aux familles. Pas de niveau de diplôme minimum exigé. Chaque module réunira un nombre de stagiaires permettant de combiner enseignements théoriques et analyse de cas pratiques.

TARIFS : Entre 250 € et 480 € nets selon les formats (Exonération de la TVA selon l'Article 261-4.4a du Code générales impôts). Ce tarif comprend les frais pédagogiques (enseignement, documentation remise, frais administratifs). Un ou plusieurs webinaires peuvent être choisis par le stagiaire (voir bulletin en dernière page).

La formation a lieu via l'application Zoom.

L'ACTION SOCIALE, organisme de formation portant l'École de la Protection de l'Enfance (déclaration n°11753620475) est certifiée Qualiopi.

Les formations
de l'École de la
Protection de l'Enfance
sont accessibles
aux personnes en
situation de handicap.
Nous consulter :
Tel : 01 53 10 24 10

WEBINAIRE
I

DÉLAISSEMENT PARENTAL : approche juridique, professionnelle et clinique

2 JOURS
10 heures

TARIF :
480€

Possibilité de ne s'inscrire qu'à une seule journée

29
septembre
&
20
octobre
2022

JOUR 1 - 10h00- 12h30 / 14h00-16h30 : Délaissement parental : approche juridique et enjeux professionnels

Intervenant : Philippe Fabry, sociologue, formateur, membre du CA du Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale (CNAHES) et de l'association pour l'histoire de la protection judiciaire des mineurs (AHPJM).

JOUR 2 - Délaissement parental : Approche clinique par la théorie de l'attachement

Intervenante : Dr Anne Raynaud, psychiatre, fondatrice et directrice générale de l'Institut de la Parentalité, auteure notamment de "La sécurité émotionnelle de l'enfant : comment l'aider à se construire grâce au lien d'attachement" (Ed. Marabout, 2019).

WEBINAIRE
+

VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX ENFANTS
Mieux détecter - Mieux accueillir la parole - Mieux appréhender l'impact

1 JOUR
6 heures

TARIF :
300€

10h00-13h00 / 14h00-17h00 :

> **Mieux mesurer les enjeux autour de ce fléau** : L'ampleur du phénomène, la difficulté à entendre ces violences y compris en protection de l'enfance - Ce que ressentent les enfants victimes de ces agressions et ce que cela produit à l'âge adulte.

> **Mieux détecter les violences sexuelles subies par les enfants que vous accompagnez dans le cadre de votre métier** : Connaître les mécanismes qui se mettent en place chez la victime pendant et après l'agression - Reconnaître des signes, indices, susceptibles d'évoquer des violences sexuelles passées et/ou présentes vécues par l'enfant.

> **Savoir accueillir la parole de l'enfant qui se dévoile** : Etre mieux préparé pour recevoir la parole de l'enfant lorsqu'il se dévoile, lorsqu'il appelle à l'aide, ou témoignes violences y compris en protection de l'enfance - Entendre plus qu'écouter. Croire avant de douter. Les dégâts de l'approche inverse.

> **Mieux appréhender l'impact de la détection sur la victime et son environnement** : Mieux comprendre l'impact de la détection des violences sur la victime, sur son environnement familial et social, sur son agresseur, sur les équipes professionnelles aussi... pour mieux accompagner à court et plus long terme la victime

2h00 consacrées aux questions-réponses avec les participants pour approfondir les connaissances présentées en lien avec la pratique.

Intervenante : Martine Nisse, co-fondatrice et directrice du Centre des Buttes-Chaumont, spécialisé dans la prise en charge thérapeutique des victimes et des auteurs de violences familiales et extra-familiales, thérapeute familiale.

En présence d'Emma Etienne, personne concernée, présidente de l'association Speak ! qui livrera par son témoignage des éclairages complémentaires.

>> Une formule plus longue et encore plus ciblée que nos webinaires classiques avec un praticien parmi les plus qualifiés disponible pour les stagiaires durant toute la journée avec une approche très pratique laissant une large place aux questions et situations rencontrées par les stagiaires. 6 heures au lieu de 5 heures.

18
octobre
2022

WEBINAIRE
II

CONFÉRENCES FAMILIALES : principes d'organisation et cadre juridique

1 JOUR
5 heures

TARIF :
250€

10h00-12h30 / 14h00-16h30

> Exposé sur l'origine, le développement de la pratique de la conférence familiale issue de la tradition des Maori de Nouvelle Zélande.

> Principes d'organisation de la conférence familiale (notamment préparation avec un coordinateur indépendant des professionnels) et son déroulement (les phases, le temps de délibération sans professionnels, le plan d'action...)

> Rappel sur le cadre juridique et les travaux sur l'environnement des personnes comme point trop souvent, aveugle de nos pratiques.

> Présentation concrète du déroulement d'une conférence familiale et d'une conférence Jeune majeur

Intervenant : Laurent Sochard, membre fondateur du Laboratoire des Conférences Familiales.

17
novembre
2022

WEBINAIRE
III

ÉVALUATION : des outils pour mieux évaluer en protection de l'enfance

1 JOUR
5 heures

TARIF :
250€

10h00-12h30 / 14h00-16h30

> Construire un référentiel

> Elaborer et utiliser une grille

> Conduire une évaluation

> Impliquer les différents acteurs de l'évaluation

Intervenant : Thierry Arnoux, formateur, coordinateur pédagogique de l'École de la protection de l'enfance.

8
décembre
2022

WEBINAIRE
IV

LIENS D'ATTACHEMENT ET BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT

1 JOUR
5 heures

TARIF :
250€

10h00-12h30 / 14h00-16h30

Matin : Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance : de quoi parle-t-on ?

Intervenante : Dr Marie-Paule Martin-Blachais, auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance", directrice scientifique de l'École de la protection de l'enfance.

Après-midi : Théorie de l'attachement : mieux comprendre ce qui se joue dans les liens pour mieux évaluer les besoins de l'enfant, les situations, les mesures.

Intervenante : Dr Anne Raynaud, psychiatre, Fondatrice et directrice générale de l'Institut de la Parentalité, auteure notamment de "La sécurité émotionnelle de l'enfant : comment l'aider à se construire grâce au lien d'attachement" (Ed. Marabout, 2019).

26
janvier
2023

WEBINAIRE
V

LES 1000 PREMIERS JOURS : Ce qui se joue dans la construction de l'individu entre 0 et 3 ans et les enseignements à en tirer dans les pratiques professionnelles

**1 JOUR
5 heures**

**TARIF :
250€**

9

**mars
2023**

10h00-12h30 / 14h00-16h30

> Les apports théoriques des principaux scientifiques avec un focus sur les constats et recommandations de la commission sur les 1000 premiers jours présidée par Boris Cyrulnik. Les 1000 premiers au regard des besoins fondamentaux de l'enfant
> Quelles conséquences à l'adolescence puis à l'âge adulte en cas de relations affectives dysfonctionnelles ou d'absence de relations affectives, d'isolement, ou de violence, chez le tout petit ? Quelles exigences en ressort-il pour les divers professionnels concernés au regard de la construction du projet de vie de l'enfant, du PPE, du choix des mesures, de leur suivi et de l'évaluation de leur pertinence.

Intervenantes : Pr Priscille Gerardin, responsable des unités universitaires de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et Chef du pôle de Psychiatrie Enfants et adolescents, CHU du Rouvray et **Dr Marie-Paule Martin-Blachais**, auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance", directrice scientifique de l'École de la protection de l'enfance.

WEBINAIRE
VI

DROITS ET INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT : une responsabilité de tous et de chacun

**1 JOUR
5 heures**

**TARIF :
250€**

6

**avril
2023**

10h00-12h30 / 14h00-16h30

> Droits de l'enfant et Intérêt supérieur : de quoi parle-t-on ?
> Pourquoi et comment mieux les respecter dans les pratiques professionnelles au quotidien, y compris dans un contexte complexe ?

Intervenantes : Geneviève Avenard, Défenseuse des enfants de 2014 à 2020, et **Dr Marie-Paule Martin-Blachais**, auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance", directrice scientifique de l'École de la protection de l'enfance.

LES INTERVENANTS DE L'ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Geneviève AVENARD, administrateur civil ayant exercé de nombreuses responsabilités dans le secteur public et associatif, Défenseuse des Enfants, adjointe du Défenseur des Droits de 2014 à 2020 ♦ **Emmanuelle BONNEVILLE-BARUCHEL**, psychologue au service de pédopsychiatrie du CHU de Saint-Etienne. Elle a travaillé en collaboration avec Maurice Berger et Albert Ciccone ♦ **Flore CAPELIER**, docteure en droit public, membre associé du CERSA, Université Paris 2 Pantheon Assas ♦ **Gaëlle CASTREC**, responsable de l'Observatoire de protection de l'enfance (ODPE) du Finistère ♦ **Isabelle CASALS**, psychologue clinicienne, directrice de la Structure Educative Pédagogique et Thérapeutique de transition (SEPT) "Les Pleiades", Sauvexgarde du Rhône ♦ **Gabrielle CHOUIN**, conseillère principale d'éducation, formatrice, et membre d'une Adepape ♦ **Catherine CLAVEAU-MILANETTO**, consultante en droits de l'enfant et protection de l'enfance, ancienne conseillère enfance chez le Défenseur des droits, ancienne cheffe de service à l'ANESM-HAS ♦ **Philippe FABRY**, sociologue, formateur. ♦ **Priscille GERARDIN**, professeure, psychiatre, responsable des unités universitaires de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHU/CH Rouvray, directrice de l'enseignement du DU1 Médecine et santé de l'adolescent ♦ **Jean-Guy HEMONO**, directeur général de la Sauvexgarde 56 ♦ **Carl LACHARITÉ**, directeur du Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille à l'Université du Québec à Trois-Rivières ♦ **Mohamed L'HOUSNI**, directeur

fondateur de A. RETIS ♦ **Didier LESUEUR**, délégué général de l'ODAS ♦ **Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS**, médecin, auteure du rapport sur "Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance", directrice scientifique de l'École de la protection de l'enfance, ancienne directrice générale du GIP Enfance en danger, ancienne directrice enfance-famille en département ♦ **Rosa MASCARO**, pédopsychiatre aux pouponnières de Lille et de Roubaix, médecin directeur du CAMSP Lebovici et du Fil d'Ariane, Lille ♦ **Paola MILANI**, professeure associée au département des Sciences de l'éducation de l'université de Padova (Italie) ♦ **Martine NISSE**, co-fondatrice et directrice du Centre des Buttes-Chaumont, spécialisé dans la prise en charge thérapeutique des victimes et des auteurs de violences familiales et extra-familiales, thérapeute familiale ♦ **Jean-Michel PERMINGEAT**, ancien magistrat, ancien directeur Enfance-famille en département ♦ **Laurent PUECH**, fondateur du site www.secretpro.fr ♦ **Anne RAYNAUD**, psychiatre adultes-enfants, fondatrice de l'Institut de la parentalité, titulaire d'un diplôme universitaire de psychiatrie périnatale, d'un diplôme universitaire d'Autisme et d'un diplôme universitaire Attachement (concepts et applications, Paris 7) ♦ **Régis SÉCHER**, chercheur, proche du mouvement ADT Quart Monde, spécialisé dans la co-formation professionnels-usagers ♦ **Laurent SOCHARD**, psychosociologue, spécialiste des problématiques de participation des usagers.

MODALITÉS DE PAIEMENT ET RÉSERVES

La gestion administrative et financière de l'École de la protection de l'enfance est assurée par la SARL L'Action Sociale (Société d'édition, de formation et d'événementiel) fondatrice et propriétaire de l'École et organisatrice des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance. - SARL au capital de 91 469,41 €. L'Action Sociale est certifiée Qualiopi (Certificat : N°B02607 du 29/11/2021).

Siège social : 13 boulevard Saint-Michel 75005 PARIS

Numéro de Siret : 420 743 346 000 25 RCS Paris Code APE : 5814 Z

Numéro d'agrément formation : 11753620475

Relevé d'identité bancaire : Domiciliation : BNPPARB PARIS ST ANDRÉ (01841)

Code banque : 30004 Code guichet : 02790 Numéro de compte : 00010099563 Clé RIB : 48

IBAN : FR76 3000 4027 9000 0100 9956 348

Paiement par chèque : les chèques seront établis à l'ordre de L'Action Sociale

Qualiopi
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le montant des frais d'inscription est de 250 € nets. (Exonération de la TVA selon l'Article 261-4.4a du CGI). Plusieurs webinaires peuvent être choisis, auquel cas le montant total des frais d'inscription est calculé en fonction du nombre de webinaires choisis (voir bulletin d'inscription).

Annulation : Les demandes d'annulation doivent nous être communiquées par écrit (courrier, fax ou mail). Aucune annulation ne sera prise par téléphone. Celles reçues plus de 15 jours ouvrés avant le début du cursus seront acceptées. Celles reçues moins de 15 jours ouvrés avant le début du séminaire entraîneront le versement des frais d'inscription en totalité. Après le début du webinaire, les demandes d'annulation ou les absences entraînent le règlement de la totalité du prix de la formation. En cas de financement total ou partiel de la formation par un organisme tiers et, au cas où ce dernier n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandons, etc.), le coût de l'ensemble du stage reste dû par le signataire de l'inscription de formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACT - ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Secrétariat de l'école de la protection de l'enfance
Tél : 01 53 10 24 10
Email : inscription@ecoleprotectionenfance.com
www.ecoleprotectionenfance.com

À NOTER : En cas d'impossibilité de participer au webinaire aux dates ou horaires prévus, il est possible d'y assister en replay sur notre plateforme de formation à distance (Praxislab). Nous consulter.

Les formations de l'École de la Protection de l'Enfance sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous consulter :
Tel : 01 53 10 24 10 ou florence.barbier@ecoleprotectionenfance.com

À renvoyer sous enveloppe à l'adresse suivante :
L'Action Sociale - (École de la Protection de l'Enfance)
13 boulevard Saint-Michel - 75005 Paris
ou par mail : inscription@ecoleprotectionenfance.com

STAGIAIRE

M. Mme (SVP écrire très lisiblement, notamment le nom et le mail)

Nom : Prénom :

Etablissement :

Service :

Fonction :

Téléphone (portable de préférence) :

Mail :

RESPONSABLE EN CHARGE DE L'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

Cachet ou signature du responsable de la formation :

ADRESSE DE FACTURATION

Organisme à facturer :

Service :

Adresse :

Mail (si différent du responsable formation) :

IMPORTANT : En dehors des collectivités publiques qui seront facturées "service fait" le règlement de la formation doit être effectué au moment de l'inscription par chèque joint ou par virement. Une facture acquittée sera adressée à l'organisme. En cas de financement de la formation par un OPCO, en raison de délais de paiement souvent longs et de la difficulté à identifier ces paiements quand ils nous parviennent, nous demandons à nos clients de préférer quand c'est possible nous régler directement au moment de l'inscription et de demander, eux, le remboursement à leur OPCO. Tous les documents nécessaires (convention, attestations de présence, facture, ...) vous seront remis en amont et à l'issue de la formation. Par avance merci.

Précisez votre mode de règlement : chèque ci-joint / Virement Date : / Précisez :

Si OPCO Précisez son nom et votre no d'adhérent à cet opco (pour identifier les règlements) :

AVEZ-VOUS BESOIN D'UNE CONVENTION DE FORMATION OU D'UN DEVIS ?

COLLECTIVITES : Merci de nous transmettre avec cette inscription ou dans les tous prochains jours, sans relance de notre part, le Bon de commande et les informations de facturation Chorus Pro : Siret, Code service, No d'engagement ou de bon de commande. À défaut l'inscription ne pourra être garantie. Par avance merci.

WEBINAIRES CHOISIS

Cochez le ou les webinaires auxquels vous souhaitez vous inscrire. Et indiquez le montant total de l'inscription en vous référant au tarif de chaque webinaire.

WEBINAIRE 1 : Délaissement parental (2 jours)

- | | | | |
|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|----------|
| <input type="checkbox"/> | Jour 1 et Jour 2 - intégralité du webinaire Délaissement parental..... | 29 septembre et 20 octobre 2022 | »» 480 € |
| <input type="checkbox"/> | Uniquement Jour 1 - Délaissement parental : approche juridique et enjeux professionnels..... | 29 septembre 2022 | »» 250 € |
| <input type="checkbox"/> | Uniquement Jour 2 - Délaissement parental : Approche clinique par la théorie de l'attachement..... | 20 octobre 2022 | »» 250 € |
| <input type="checkbox"/> | WEBINAIRE + : Violences sexuelles faites aux enfants..... | 18 octobre 2022 | »» 300 € |
| <input type="checkbox"/> | WEBINAIRE 2 : Conférences familiales..... | 17 novembre 2022 | »» 250 € |
| <input type="checkbox"/> | WEBINAIRE 3 : Evaluation : des outils pour mieux évaluer..... | 8 décembre 2022 | »» 250 € |
| <input type="checkbox"/> | WEBINAIRE 4 : Lien d'attachement et besoins fondamentaux..... | 26 janvier 2023 | »» 250 € |
| <input type="checkbox"/> | WEBINAIRE 5 : Les 1000 premiers jours..... | 9 mars 2023 | »» 250 € |
| <input type="checkbox"/> | WEBINAIRE 6 : Droits et intérêt supérieur..... | 6 avril 2023 | »» 250 € |

NOMBRE DE WEBINAIRES CHOISIS :

MONTANT TOTAL :